



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 6 décembre 2021 à 18 h 30 sous la présidence de Monsieur Martin Beaulieu, maire.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu
Siège #3 - Jessica Bolduc
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Marie-Josée Nadeau
Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Jocelyn Béliveau

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Laurence Chabot agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière .

Après avoir constaté le quorum, le maire, Monsieur Martin Beaulieu, , ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2021-12-248

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04 - ACCEPTATION DES COMPTES

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

06 - LÉGISLATION

06.01 - Adoption du règlement # 429-21 abrogeant le 424-21 sur la gestion contractuelle

06.02 - Adoption du règlement # 430-21 portant sur le traitement des élus municipaux

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

07.01 - Résolution pour l'appropriation d'un montant de 50 000 \$ dans la réserve carrières et sablières

07.02 - Résolution achat d'un projecteur

07.03 - Résolution Achat de 6 nouveaux Ipads

07.04 - Résolution adoption rapport d'audits budget et PTI 2021

07.05 - Résolution de ne pas charger le règlement 421-20 concernant le déficit 2019 sur le compte de taxes

07.06 - Résolution ouverture de compte pour le comité des loisirs

07.07 - Résolution acceptation reddition de comptes pour dossier RIRL-2019-941B - Réfection du 14e rang

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

08.01 - Résolution adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins 2022

08.02 - Résolution achat terrain à Cumberland

08.03 - Résolution dérogation mineure lot 4 216 288 -lac artificiel

08.04 - Résolution dérogation mineure 4 216 648 - construction avec une façade de 70 degrés à la rue

08.05 - Résolution Contrat sous condition d'obtention de la subvention PSISRPE pour le projet des jeux d'eau

09 - TRAVAUX PUBLICS

09.01 - résolution Acceptation offre de services pour la fourniture et la livraison de l'abat-poussière

09.02 - Résolution - mandat directrice générale à lancer l'appel d'offres pour le projet en infrastructure 2022

09.03 - Résolution Acceptation aide financière dans le Programme d'aide à la voirie locale -Volet redressement - Projet réfection des ponceaux du 14e rang Ouest et du 6e rang

09.04 - Résolution autorisation de Signature pour demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

10 - RESSOURCES HUMAINES

10.01 - Résolution nomination assistant-directeur pour le service incendie

11 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

11.01 - Résolution annulation contrat Telus Mobilité pour Fleet complete

11.02 - Résolution annulation contrat Orizon mobile

12 - LOISIRS

12.01 - Résolution Demande d'aide financière dans le Programme Nouveaux Horizon pour les aînés

13 - VARIA

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 6 décembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-12-249

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 15 novembre 2021 ,
considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme
dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 15 novembre 2021 soit adopté.

ADOPTÉE

2021-12-250 04 - ACCEPTATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin
QUE les comptes soient acceptés du 1er novembre au 30 novembre
2021.

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 6 décembre 2021.

06 - LÉGISLATION

**2021-12-251 06.01 - Adoption du règlement # 429-21 abrogeant le 424-21 sur la
gestion contractuelle**

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné
à la séance du 15 novembre 2021
ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 15
novembre 2021

Il est proposé par: Jessica Bolduc
Et appuyé par: Joey Veilleux

QUE le règlement # 429-21- concernant la gestion contractuelle
favorisant les biens et services québécois soit adopté. Copie est jointe à la
présente résolution pour en faire partie intégrante. Le maire et les
conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

**2021-12-252 06.02 - Adoption du règlement # 430-21 portant sur le traitement
des élus municipaux**

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la
séance du 15 novembre 2021
ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 15 novembre
2021

Il est proposé par: Nancy Mathieu
Et appuyé par: Jessica Bolduc

QUE le règlement # 430-21- concernant le traitement des élus municipaux soit
adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Le
maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

07 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

**2021-12-253 07.01 - Résolution pour l'appropriation d'un montant de 50 000
\$ dans la réserve carrières et sablières**

ATTENDU QUE le conseil municipal s'approprie un montant de 50 000

\$ de la réserve carrière et sablière pour appliquer contre les dépenses pour l'entretien des routes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Marie-Josée Nadeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin approprie un montant de 50 000 \$ de la réserve carrière et sablière.

ADOPTÉE

2021-12-254 07.02 - Résolution achat d'un projecteur

Il est proposé par; Jessica Bolduc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte l'achat d'un projecteur de +/- 530 avant taxes afin de diffuser, lors des séances du conseil, le contenu aux citoyens et citoyennes. Ceci permettant de suivre plus facilement.

2021-12-255 07.03 - Résolution Achat de 6 nouveaux Ipads

CONSIDÉRANT QUE les conseillers travaillent avec des tablettes électroniques pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les tablettes de type Ipad datent de huit ans et certaines applications ne fonctionnent pas avec l'ancienne génération;

CONSIDÉRANT QUE le système Weblex fonctionne beaucoup mieux avec les Ipads;

Il est proposé par ; Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte l'achat de six nouvelles tablettes Ipad et étuis au coût de +/- 494 \$ avant taxes chaque, ce qui fait 2964 \$ avant taxes afin de remplacer les vieilles tablettes âgées de huit ans déjà.

ADOPTÉE

2021-12-256 07.04 - Résolution adoption rapport d'audits budget et PTI 2021

Il est proposé par ; Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte le rapport d'audits concernant

le budget et le PTI 2021 de la Commission municipale du Québec

ADOPTÉE

**2021-12-257 07.05 - Résolution de ne pas charger le règlement 421-20
concernant le déficit 2019 sur le compte de taxes**

Il est proposé par ; Laurier Poulin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte de ne pas charger le règlement 421-20 sur le compte de taxes des citoyens et citoyennes et ce, jusqu'à ce que le prêt soit payé en totalité incluant le capital et les intérêts , qui se termine au 19 avril 2025. Il s'agit d'une erreur comptable du passé et le Conseil a décidé de ne pas pénaliser ses citoyens.

ADOPTÉE

2021-12-258 07.06 - Résolution ouverture de compte pour le comité des loisirs

Il est proposé par ; Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte l'ouverture du compte pour le comité des Loisirs. Il y aura la directrice générale, Laurence Chabot, Audrey Bergeron et Jessica Leclerc (adjointe) qui seront signataires. Les sommes ramassées dans ce compte seront seulement utilisées pour les loisirs et non, dans les dépenses courantes de la Municipalité.

ADOPTÉE

**2021-12-259 07.07 - Résolution acceptation reddition de comptes pour dossier
RIRL-2019-941B - Réfection du 14e rang**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Benjamin a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés à l'exception de la réfection du pont du rang 6 et du ponceau du rang 14e rang Ouest pour manque de ciment causé par la Covid-19, dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Marie-Josée Nadeau, appuyée par Nancy Mathieu, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Saint-Benjamin approuve les dépenses nettes d'un montant de 4 043 379.10 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

ADOPTÉE

08 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2021-12-260 08.01 - Résolution adoption des prévisions budgétaires de la MRC des Etchemins 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2022 de la MRc des Etchemins

ADOPTÉE

2021-12-261 08.02 - Résolution achat terrain à Cumberland

CONSIDÉRANT QUE le secteur de Cumberland est en continuel développement

CONSIDÉRANT QUE le terrain portant le lot # 6 395 585 est à vendre par 9204-8230 Québec Inc ,dont M. Michel Cliche est le propriétaire, au prix de 34 450\$ pour 5 819.1 m.c.

CONSIDÉRANT QUE ce terrain encadre le terrain du parc Cumberland , et que ce dernier appartient à la Municipalité de Saint-

Benjamin

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Jessica Bolduc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte d'acheter ce terrain au lot # 6 395 585 au coût de 34 450 \$ afin de promouvoir le développement de ce secteur et ceci permettra de faire de beaux projets futurs pour aider les familles. Un contrat d'achat notarié se fera en 2022 et le paiement se fera seulement en janvier 2023.

ADOPTÉE

2021-12-262 08.03 - Résolution dérogation mineure lot 4 216 288 -lac artificiel

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure consiste à conserver le lac artificiel se trouvant en cour arrière du lot 4 216 288

CONSIDÉRANT QUE le lac artificiel a été creusé bien avant l'achat du nouveau propriétaire et que dans ce dit lac, se trouve de la faune et de la flore déjà bien installées

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme a eu lieu le 30 novembre à 16h00 et que tous à l'unanimité des membres présents, ont accepté la dérogation mineure
Il est proposé par ; Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte la demande de dérogation mineure du lot # 4 216 288 afin que le nouveau propriétaire conserve ce lac artificiel. Cependant, il devra poser une clôture advenant la construction de maisons à l'arrière de son terrain.

2021-12-263 08.04 - Résolution dérogation mineure 4 216 648 - construction avec une façade de 70 degrés à la rue

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure consiste à permettre la construction d'une résidence avec une façade avec angle de 70 degrés à la rue, qui ne respecte pas l'article 6.2.6. du règlement de zonage

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire désire que la résidence soit face au chemin déjà existant sur la terre. La résidence sera près de 140 mètres de la rue et elle ne sera pas visible ou très peu de la route,

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme a eu lieu le 30 novembre à 16h00 et que tous, à l'unanimité des conseillers présents, acceptent la demande de dérogation mineure présentée;

Il est proposé par ; Nancy Mathieu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte la demande de dérogation

mineure du lot # 4 216 648 qui permet de construire sa résidence avec angle de 70 degrés à la rue. Néanmoins, le propriétaire devra conserver au minimum 75% de son boisé entre la maison et la route 275.

2021-12-264 08.05 - Résolution Contrat sous condition d'obtention de la subvention PSISRPE pour le projet des jeux d'eau

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été faite en août 2021 pour le Programme des infrastructures sportives de petite envergure (PSISRPE)

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de Tessier Récréo-Parc de 105 446\$ taxes incluses pour des jeux d'eau qui seraient installés où l'OTJ

ATTENDU QUE Tessier Récréo-Parc consent à faire un contrat sous condition de l'obtention de notre subvention PSISRPE et que le prix est garanti pour 90 jours

IL EST PROPOSÉ PAR : Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte le contrat sous condition d'obtention de la subvention PSISRPE de la compagnie Tessier récréo-parc pour les jeux d'eau à l'OTJ.

09 - TRAVAUX PUBLICS

2021-12-265 09.01 - résolution Acceptation offre de services pour la fourniture et la livraison de l'abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour l'achat de calcium liquide pour la saison 2022,

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux offres, mais seulement une comprenait le matériel, le transport et l'épandage de l'abat-poussière

CONSIDÉRANT QUE la municipalité achète en moyenne 130 000 litres par année, ce qui donne un montant de +/- 46 000 \$ avant les taxes par année;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de litres est une estimation et que la municipalité s'engage à payer seulement le nombre réel de litres utilisés;

CONSIDÉRANT QUE Transport Adrien Roy et filles permet à la municipalité d'avoir le même tarif pour les saisons 2022 et 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR ; Joey Veilleux
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Benjamin accepte le tarif de 0.354\$ du litre comprenant le matériel, le transport et l'épandage de

l'abat-poussière et qu'il accepte que ce tarif soit le même pour la saison 2022 et 2023;

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Benjamin s'engage à payer seulement le nombre réel de litres utilisés et non le nombre estimé.

ADOPTÉE

2021-12-266 09.02 - Résolution - mandat directrice générale à lancer l'appel d'offres pour le projet en infrastructure 2022

ATTENDU QUE la Municipalité devra aller en appel d'offres public des travaux qui seront réalisés en 2022;

ATTENDU QUE le projet comprend les travaux suivants :

- Remplacement du ponceau du 14e Rang Ouest
- Remplacement du pont du 6e Rang
- Réfection de la chaussée du 6e Rang

IL EST PROPOSÉ PAR ; Marie-Josée Nadeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin autorise la directrice générale à coordonner les appels d'offres pour ce projet d'envergure.

ADOPTÉE

2021-12-267 09.03 - Résolution Acceptation aide financière dans le Programme d'aide à la voirie locale - Volet redressement - Projet réfection des ponceaux du 14e rang Ouest et du 6e rang

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin a fait une demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) dans le volet - Rétablissement, qui représente 90%;

ATTENDU QUE le projet de réfection pour le ponceau du 14e rang Ouest et le pont du 6e rang a été retenu sous ce Volet et que le Ministre accepte de verser une aide financière jusqu'à la hauteur de 1 964 228 \$, afin de nous permettre de réaliser le projet;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure la présente convention d'aide financière et que nous l'acceptons selon les modalités et conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Laurier Poulin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Saint-Benjamin accepte la convention d'aide financière du Ministre des Transports pour la réfection du ponceau du 14e rang Ouest et du pont du 6e rang.

ADOPTÉE

2021-12-268 09.04 - Résolution autorisation de Signature pour demande de certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Il est proposé par ; Joey Veilleux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le Conseil de Saint-Benjamin autorise la directrice générale, Laurence Chabot, de signer toute demande de certificat d'autorisation ou d'autorisation au ministre du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement et au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8. de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet suivant: Reconstruction du pont-ponceau du rang 6

ADOPTÉE

10 - RESSOURCES HUMAINES

2021-12-269 10.01 - Résolution nomination assistant-directeur pour le service incendie

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin nomine M. Jean-François Poulin en tant qu'assistant-directeur au département d'incendie. Il est convenu que M. Poulin assiste déjà M. René Lessard, dans les tâches administratives et opérationnelles. Il est convenu que M. Poulin aura une augmentation de 1\$/ heure également qui s'ajoutera à son taux horaire.

ADOPTÉE

11 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

2021-12-270 11.01 - Résolution annulation contrat Telus Mobilité pour Fleet complete

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Jessica Bolduc
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte d'annuler le contrat avec fleet complete donné par le fournisseur Telus Mobilité , car ce service de géolocalisation n'est pas utilisé et cela représente des coûts non nécessaires pour la Municipalité

ADOPTÉE

2021-12-271 11.02 - Résolution annulation contrat Orizon mobile

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Nancy Mathieu
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Benjamin accepte d'annuler le contrat d'Orizon mobile , car le service n'est pas utilisé et cela représente des coûts inutiles

ADOPTÉE

12 - LOISIRS

2021-12-272

12.01 - Résolution Demande d'aide financière dans le Programme Nouveaux Horizon pour les aînés

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Marie-Josée Nadeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin accepte de déposer une demande d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizon pour les aînés dans le but d'augmenter les échanges intergénérationnels dans notre milieu. Cette demande d'aide financière peut aller jusqu'à 25 000\$ si elle est acceptée.

ADOPTÉE

13 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire ouvre la période de questions au public.

2021-12-273

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Marie-Josée Nadeau
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 19h42

ADOPTÉE

NOTE : Le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Martin Beaulieu
Maire

Laurence Chabot
Dir. générale & sec.-trésorière

Je, Martin Beaulieu, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Martin Beaulieu
Maire